



IMO-OMI



UNEP-PNUE

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN



**COOPERATION EUROMED SUR LA SECURITE ET LA PREVENTION DE LA POLLUTION PAR LES NAVIRES
(SAFEMED)**

Projet régional financé par le Fonds MEDA de l'U.E. MED 2005/109-573



**SEMINAIRE SUR LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR
LE CONTROLE DES SYSTEMES ANTISALISSURES SUR
LES NAVIRES (CONVENTION AFS)**

Le Caire, Egypte, 24-26 avril 2007

RAPPORT

EUROMED

INTRODUCTION

1. Le séminaire sur la Convention Internationale de 2001 sur le contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires (ci-après dénommé le "séminaire AFS") s'est tenu dans les locaux de l'hôtel Concorde El Salam, au Caire, Égypte, du 24 au 26 avril 2007. Le séminaire AFS a été organisé par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) en collaboration avec l'Autorité égyptienne pour la sécurité maritime, dans le cadre du Projet régional MEDA, financé par la Communauté européenne, intitulé « Coopération Euromed sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par les navires – SAFEMED » (MED 2005/109-573).

2. Le séminaire AFS, répertorié sous la Tâche 3.8 O (sous-action (b)) du Projet SAFEMED, s'est déroulé dans le cadre de l'Activité 3 (Protection du milieu marin) du Projet SAFEMED que le REMPEC est en train de mettre en œuvre.

3. Les dix bénéficiaires du Projet SAFEMED (l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie et la Turquie) ont été invités à participer au séminaire AFS. En plus des bénéficiaires du Projet SAFEMED, l'invitation à participer au séminaire a également été étendue aux autres Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et des régions côtières de la Méditerranée.

4. Le Projet SAFEMED a financé l'organisation du séminaire AFS. De la même manière, le Projet SAFEMED a également financé la participation au séminaire de deux représentants de chaque bénéficiaire du Projet SAFEMED.

5. Les objectifs du séminaire AFS ont été:

- de familiariser les participants avec la Convention AFS et avec la législation de l'Union européenne à ce sujet, en particulier avec le Règlement (CE) No 782/2003 interdisant les composés organostanniques sur les navires et les conséquences du Règlement sur les navires entrant dans les ports de l'Union européenne après le 1er janvier 2008;
- d'apporter les connaissances et informations nécessaires pour encourager la ratification et la mise en œuvre de la Convention AFS dans la région méditerranéenne; et
- de présenter les procédures et instructions élaborées par un Consultant pour s'assurer de l'enlèvement et de l'évacuation définitive des déchets générés par les systèmes antisalissure dans le cadre de la Convention AFS, et d'en débattre.

6. Le séminaire AFS s'est adressé aux cadres supérieurs des autorités nationales, chargés de la prévention et du contrôle de la pollution. De fait, plusieurs participants étaient des hauts fonctionnaires d'Agences/de Départements de l'environnement et des affaires maritimes.

ORGANISATION

7. Le REMPEC a été chargé de l'organisation du séminaire AFS et a bénéficié de l'aide des Autorités égyptiennes, qui ont accueilli cette manifestation.

8. Le rôle des Autorités égyptiennes a consisté à:

- trouver un hôtel sur place;
- trouver des interprètes (anglais-français-anglais);
- prodiguer, à leurs frais, un service d'interprétation simultanée en langue arabe;
- prodiguer des services de secrétariat;
- assurer les relations avec les médias locaux;
- organiser une réunion informelle pour permettre aux intervenants et aux participants d'entrer en contact les uns avec les autres;

9. Le rôle du REMPEC a consisté à:

- inviter les participants;
- élaborer le programme du séminaire;
- trouver, sélectionner et inviter des intervenants extérieurs;
- mettre à disposition son propre coordinateur et modérateur pour le séminaire;
- s'occuper de l'organisation du voyage et du séjour pour les intervenants et les participants;
- s'organiser pour trouver un lieu de réunion où le séminaire puisse se tenir et le fournir;
- prendre en charge les frais de voyage et les indemnités journalières des intervenants et des participants;
- prodiguer des pauses déjeuner et des pauses café à tous les participants;
- s'occuper des déplacements entre l'hôtel et l'aéroport, à l'aller et au retour, et les assurer;
- fournir un dossier relatif au séminaire à tous les intervenants et participants.

10. Un dossier relatif au séminaire et comprenant les éléments suivants a été fourni à tous les intervenants et participants:

- Un CD regroupant tous les exposés prévus lors du séminaire ainsi qu'une documentation annexe relative au séminaire;
- Un exemplaire de la publication de l'OMI sur les systèmes antisalissure "Anti-Fouling Systems" (Édition 2005);
- Un exemplaire du Règlement (CE) No 782/2003;
- Un exemplaire du Programme définitif du séminaire;
- Un exemplaire de la brochure 'Informations aux Participants';
- Un exemplaire de la législation grecque (traduite en anglais) transposant la Convention AFS;
- Un exemplaire d'échantillons de formulaires et de notices, fournis par l'OMI;
- Un formulaire d'inscription;
- Un questionnaire d'évaluation;

Les participants de langue française ont, dans la limite du possible, reçu la documentation en français.

11. Le capitaine Joseph Zerafa, administrateur du projet SAFEMED (Sécurité maritime), a coordonné et dirigé le séminaire et a été chargé de son bon déroulement. En ce qui concerne l'organisation du séminaire à proprement parler, le capitaine Zerafa a été aidé dans sa tâche par M. Souhail Ben Musbah, administrateur du projet SAFEMED (Comptabilité et administration).

12. Comme pour toutes les activités régionales organisées par le REMPEC, les langues officielles du séminaire AFS ont été l'anglais et le français. Toutefois, les Autorités égyptiennes ont bien voulu prodiguer un service d'interprétation en langue arabe, à leurs frais. Par conséquent, toutes les interventions ont été traduites simultanément dans ces trois langues, à savoir, l'anglais, le français et l'arabe.

13. Le séminaire AFS s'est tenu dans la 'Farah Meeting Room', une des salles de conférence de l'hôtel Concorde El Salam, au Caire, Égypte.

14. Tous les intervenants et participants du Projet SAFEMED présents au séminaire AFS ont également été logés à l'hôtel Concorde El Salam.

15. Les horaires de travail du séminaire AFS ont été de 09.H00 à 17.H00 (premier et deuxième jours) et de 09.H00 à 12.H30 (troisième jour), et ont compris une pause déjeuner entre 12.H30 et 14.H00 et deux pauses café (matin/après-midi).

16. Le séminaire AFS s'est ouvert à 09.H30 mardi 24 avril. Le capitaine Joseph Zerafa, administrateur du projet SAFEMED (Sécurité maritime), a souhaité la bienvenue à tous les participants au séminaire, et dans son discours d'ouverture, a fait part des remarques de M. Frédéric Hébert, Directeur du REMPEC, qui, en raison d'engagements pris par ailleurs, ne pouvait assister au séminaire. Le capitaine Joseph Zerafa a, entre autres, souligné l'importance de ce séminaire et de la

Convention AFS, ainsi que du Règlement (CE) No 782/2003, et son application, à compter du 1er janvier 2008, à tous les navires qui transitent par les ports de l'Union européenne. Il a déclaré que les objectifs principaux du séminaire étaient principalement de faciliter la ratification et la mise en œuvre de la Convention AFS de 2001, de familiariser les participants avec ladite Convention et avec la Réglementation de l'Union européenne, et aussi, de débattre du Projet de lignes directrices relatives aux déchets générés par les systèmes antisalissure que le Consultant, spécialement recruté à cet effet, était en train d'élaborer. Il a ensuite expliqué, très brièvement, en quoi consistait le Projet SAFEMED, ses objectifs, ses activités, le travail accompli jusqu'à présent, et les tâches qui entrent dans le cadre d'activités qui sont programmées pour le futur. Le capitaine Zerafa s'est réjoui de constater que les partenaires du Projet SAFEMED avaient répondu présent au séminaire, confirmant l'intérêt qu'ils accordent au sujet. Pour conclure, le capitaine Zerafa a remercié tous les intervenants pour leur participation au séminaire et pour leurs exposés. Enfin, il a remercié les Autorités égyptiennes d'avoir répondu favorablement à l'invitation du REMPEC d'organiser le séminaire en Égypte et d'avoir apporté leur pleine coopération et aide.

17. Au début de son intervention, Contre-amiral Fayez Nobar, Vice-Président de l'Autorité égyptienne pour la sécurité maritime, au nom du gouvernement égyptien, a souhaité à tous les participants et intervenants la bienvenue en Égypte, et en particulier à ce séminaire. Il a ensuite remercié le REMPEC d'avoir choisi l'Égypte pour organiser ce séminaire qui entre dans le cadre du Projet SAFEMED, projet très bénéfique pour tous ses bénéficiaires. Contre-amiral Nobar a ensuite rappelé les liens qui existent de longue date entre l'Égypte et l'Union européenne, et les bonnes relations qui les unissent, faisant référence notamment au récent projet de jumelage sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution dans lequel l'Égypte est très impliquée. Lors de son intervention, Contre-amiral Nobar a mentionné l'importance de ces questions, pas seulement pour l'Égypte, mais aussi pour toute la région méditerranéenne. Il a conclu en remerciant à nouveau le REMPEC et en souhaitant à tous les participants et intervenants un séminaire fructueux et un bon séjour au Caire.

18. Le séminaire s'est achevé le jeudi 26 avril 2007 à 12H30. Le capitaine Joseph Zerafa, coordinateur et modérateur du séminaire, au nom de M. Hébert, Directeur du REMPEC, a remercié les intervenants pour leur contribution au séminaire au travers de leurs excellents exposés, en particulier M. Edward Kleverlaan de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui, outre le fait d'avoir donné deux exposés, a aussi aidé le REMPEC à préparer le séminaire. Enfin, le capitaine Zerafa a également remercié les participants d'avoir répondu présent à l'invitation et pour l'intérêt qu'ils portent à ce séminaire. Au nom du REMPEC, il a à nouveau remercié les Autorités égyptiennes d'avoir apporté leur aide à l'organisation du séminaire et pour leur coopération.

19. Pour conclure, Contre-amiral Fayez Nobar, au nom des Autorités égyptiennes a à nouveau remercié le REMPEC d'avoir organisé le séminaire. Il a également remercié la Commission européenne et l'Organisation maritime internationale (OMI) d'avoir apporté leur aide et leur coopération. Il a aussi exprimé ses remerciements à tous les autres intervenants et participants et a souhaité à tous un bon voyage de retour.

PARTICIPANTS

20. Vingt-huit participants ont été présents au séminaire AFS. Tous les bénéficiaires du Projet SAFEMED y ont participé, à l'exception d'Israël, qui a fait part de ses excuses, n'ayant pu participer au séminaire. Il n'y a eu qu'un seul participant venant des autres États côtiers de la Méditerranée qui ne bénéficient pas du Projet SAFEMED, à savoir, un participant d'Italie. La liste complète des participants est fournie en **ANNEXE I**.

21. Les participants au séminaire étaient des Fonctionnaires gouvernementaux de plusieurs ministères ou agences/départements gouvernementaux, y compris les Ministères de l'environnement, des transports, et les Agences/Départements en charge des affaires maritimes. Les participants ayant des connaissances de base de la Convention AFS et une bonne compréhension de celle-ci, de nombreuses questions ont été soulevées lors du séminaire et des échanges fructueux ont eu lieu. Le fait qu'un service d'interprétation simultanée à partir de, et vers la langue arabe était assuré a encouragé les participants à participer plus pleinement au séminaire.

22. Le Projet SAFEMED a parrainé la participation de deux représentants de chacun de ses bénéficiaires au séminaire AFS. Les participants d'autres pays et les délégués supplémentaires des bénéficiaires du Projet SAFEMED ont pris en charge leurs propres frais de participation.

INTERVENANTS

23. Neuf intervenants ont participé au séminaire AFS. Le président, le capitaine Joseph Zerafa, a présenté les intervenants et a veillé au bon déroulement des débats lors du séminaire.

24. Parmi les intervenants, il y avait M. Michal Wieczorkiewicz, de la Direction générale de l'énergie et des transports de la Commission européenne (EU DG-TREN), M. Edward Kleverlaan, de la Division du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (OMI), Madame Cato ten Hallers-Tjabbes, Consultant, M. Mohamed Mehrem, Consultant, M. Julian Hunter, représentant d'International Paint Ltd., M. Vassilis Lampropoulos, représentant de Thenamaris Ships Management Inc., M. Bert de Vries, représentant de la Netherlands' Shipbuilding Industry Association, Madame Sille Grjotheim, représentante de la société de classification Det Norske Veritas, et M. Alexander Burgel, Consultant. La liste complète des intervenants est fournie en **ANNEXE II**.

PROGRAMME

25. Le programme du séminaire AFS, qui figure en **ANNEXE III**, a été élaboré en collaboration avec l'OMI, en gardant à l'esprit les objectifs du séminaire AFS, tels que décrits au paragraphe 5 ci-dessus. Il a par conséquent été conçu de manière à ce que le thème principal du séminaire puisse être traité par des entités différentes, chacune fournissant son point de vue propre sur la question. Le programme réunit donc le point de vue de l'OMI et de l'UE, celui d'une biologiste, celui des utilisateurs, y compris les propriétaires de navires et les chantiers navals, celui des Sociétés de classification, celui des Administrations, et celui de l'industrie de la peinture, qui représente un élément clé dans cette Convention.

26. Le premier exposé du premier jour, intitulé 'L'Impact des systèmes antisalissure sur l'environnement', a été donné par **le Dr. Cato ten Hallers-Tjabbes**, biologiste et Consultant. Le Dr. Tjabbes a livré un rapport approfondi sur les effets du tributylétain (TBT), sur les études qui ont été entreprises dans le monde, mais surtout dans les eaux européennes, et comment le résultat de ces études avaient mené à l'adoption de la Convention AFS de 2001.

27. Le deuxième exposé, intitulé 'Effets des déchets générés par les systèmes antisalissure sur la région côtière d'Alexandrie', a été donné par **le Dr. Mohamed Mehrem**, chimiste spécialisé en chimie marine, Professeur à l'Ecole arabe des sciences, des techniques et des transports maritimes à Alexandrie, Égypte. Le Dr. Mehrem a livré un rapport approfondi et détaillé, fruit d'une étude qu'il a menée lui-même, sur les effets du TBT sur la région côtière d'Alexandrie, y compris les ports principaux, et sur les méthodes les plus fréquemment utilisées pour les navires dans ce domaine.

28. Le troisième exposé, intitulé 'La Convention Internationale de 2001 sur le contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires', a été donné par **M. Edward Kleverlaan**, Fonctionnaire technique de la Division du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (OMI). M. Kleverlaan a fourni aux participants un historique de la Convention AFS, depuis le moment où l'OMI a été sensibilisée aux effets nuisibles du TBT sur le milieu marin, jusqu'à l'adoption de la Convention AFS en 2001. M. Kleverlaan a fourni une explication détaillée de la Convention, y compris de tous les Articles et Annexes.

29. Le dernier exposé du premier jour, intitulé 'Convention AFS – L'approche de l'UE – Règlement de l'UE (CE) No 782/2003 interdisant les composés organostanniques sur les navires', a été donné par **M. Michal Wieczorkiewicz**, de la Direction générale de l'énergie et des transports de la Commission européenne (UE DG-TREN). Dans son exposé, M. Wieczorkiewicz a fourni une description détaillée de la législation de l'UE, y compris son historique, le processus de sa mise en œuvre, son applicabilité, et les procédures de contrôle qui lui sont relatives. À la fin de son exposé, plusieurs questions lui ont été soumises, en particulier au sujet de l'entrée en vigueur au 1er janvier

2008 de ce Règlement pour tous les navires faisant escale dans un port de l'UE. En plus des questions qui ont été soulevées, la majorité des participants ont exprimé leur inquiétude au sujet de leurs flottes, qui, bien que petites de par leur taille et leur jaugeage, ne pourront être conformes aux exigences réglementaires, avant le 1er janvier 2008 afin de pouvoir continuer à être opérationnelles en Europe. En raison du nombre de questions qui ont été soumises à l'intervenant et des débats qui ont suivi, le deuxième exposé que M. Edward Kleverlaan devait donner a dû être reporté au troisième jour en matinée.

30. Le premier exposé du deuxième jour, intitulé 'Peintures antisalissure – Techniques et Environnement – Le point de vue des fabricants de peintures', a été donné par **le Dr. Julian Hunter**, Directeur des questions réglementaires liées aux produits chez International Paint Ltd. L'exposé du Dr. Hunter était divisé en quatre parties. Premièrement, il a donné des renseignements de caractère général concernant les salissures et le besoin de les prévenir. Deuxièmement, il a fourni une explication détaillée sur les techniques mises en œuvre pour fabriquer les peintures antisalissure qui agissent en tant que biocides (celles qui contiennent du TBT et celles qui n'en contiennent pas). Troisièmement, il a fait référence à la question de l'évaluation des risques que représentent pour l'environnement les composés qui agissent en tant que biocides dans les systèmes antisalissure. Enfin, le Dr. Hunter a conclu son exposé en donnant une description détaillée des revêtements qui contrôlent les salissures et qui ne contiennent pas de biocides.

31. L'exposé suivant a été donné par **le Dr. Vassilis Lampropoulos**, qui travaille en qualité de Surintendant de la marine pour le compte de Thenamaris Ships Management Inc., une des principales compagnies grecques d'armement. Le Dr. Lampropoulos a donné son exposé, du point de vue des propriétaires de navires/des compagnies d'armement, et a décrit les conséquences de la Convention AFS et du Règlement (CE) No 782/2003 sur l'industrie navale internationale. Il a également traité de sujets relatifs aux peintures sans TBT déjà existantes, leur efficacité, leur disponibilité et leur prix. Il a conclu son exposé en insistant sur le fait que tous les navires doivent être égaux en droits et en devoirs, d'où la nécessité de faire entrer en vigueur la Convention AFS sur le plan international, dès que possible.

32. L'exposé suivant du deuxième jour, intitulé 'Systèmes antisalissure: implications pour les chantiers navals', a été donné par **M. Bert de Vries**, de la Netherlands' Shipbuilding Industry Association. M. de Vries, fort de sa longue expérience dans l'industrie de la construction navale et dans les questions liées à la santé et à la sécurité, a expliqué de manière détaillée comment l'industrie de la construction et de la réparation des navires aux Pays-Bas avait déjà pris et mis en application plusieurs mesures qui s'inscrivent en droite ligne des prescriptions relatives à la Convention AFS et au Règlement de l'UE, particulièrement en ce qui concerne la gestion des déchets générés par les systèmes antisalissure. À l'appui de ses descriptions, M. de Vries a montré des photographies de systèmes et autres moyens déjà mis en œuvre dans les chantiers navals aux Pays-Bas.

33. L'exposé suivant a été donné par **Madame Sille Grjotheim**, qui travaille pour la société de classification norvégienne Det Norske Veritas (DNV), en qualité de Directeur de projet en procédé/méthode de travail (Ingénieur principal) dans le Département Services de classe et Nouvelles constructions. Dans son exposé, intitulé 'La perspective des sociétés de classification – Visites et délivrance de certificats', Madame Grjotheim a décrit en détail le travail que DNV entreprend en termes de visites et de délivrance de certificats, eu égard à la fois à la Convention AFS et au Règlement (CE) No 782/2003 (pour les États membres de l'UE). De plus, dans son exposé, Madame Grjotheim a également traité du rôle que DNV tient dans l'approbation/la vérification des systèmes antisalissure sur les navires, ainsi que dans l'approbation des peintures antisalissure. Madame Grjotheim a conclu son exposé en donnant quelques statistiques concernant le nombre d'exams de vérification auxquels DNV s'est livrée pour déterminer si un type de peinture peut être approuvé, et le type et nombre de certificats qui ont été délivrés à ce jour.

34. L'exposé suivant, le premier de l'après-midi du deuxième jour, intitulé 'Résolution MEPC 104 & 105 – Conformité et Inspection des navires – Lignes directrices pour les inspecteurs chargés du contrôle par l'État du port', a été donné par **M. Alexander Burgel**, Consultant freelance. M. Burgel a travaillé pendant de nombreuses années pour la Netherlands Maritime Administration; les dernières fonctions qu'il a occupées ont été celles de Conseiller principal pour les politiques relatives au milieu marin et de Responsable de la délégation des Pays-Bas aux réunions de l'OMI/du MEPC (CPMM,

Comité de la protection du milieu marin). M. Burgel a donné une explication détaillée des résolutions MEPC 104 & 105 de l'OMI, qui traitent de la conformité, de l'inspection et du contrôle des navires par rapport à la Convention AFS. Il a expliqué l'importance que revêt ce volet du processus de mise en œuvre, à savoir, le contrôle que chaque État du port devra exercer dans le cadre de la mise en œuvre des prescriptions édictées par la Convention AFS, lorsque celle-ci entrera en vigueur.

35. Le dernier exposé du deuxième jour a été donné par **le Dr. Cato ten Hallers-Tjabbes**, qui avait déjà donné un exposé le premier jour. Cet exposé a été dédié au 'Projet de lignes directrices et de procédures relatives à l'enlèvement sûr et à l'évacuation définitive des déchets générés par les systèmes antisalissure' que le Dr. Cato, en sa qualité de consultant recruté pour le Projet SAFEMED, était en train de préparer. Le projet de procédures a été diffusé auprès de tous les participants au séminaire avant qu'il ne se tienne. Le Dr. Tjabbes a donné une description détaillée du travail qui est entrepris, de la façon dont les procédures sont élaborées, et ce à quoi elles doivent servir. Une discussion, des questions, des commentaires et des propositions d'amendement aux procédures en question s'en sont suivis. Le Dr. Tjabbes a pris acte des commentaires qui ont été faits ainsi que des propositions d'amendement au Projet de lignes directrices.

36. Le premier exposé du troisième jour, intitulé 'Mettre en œuvre la Convention AFS – L'approche nationale grecque' a été donné par **le capitaine Joseph Zerafa**, Président du séminaire. Le capitaine Zerafa a donné son exposé au nom des intervenants grecs, qui, en raison d'engagements urgents pris par ailleurs en Grèce, ne pouvaient assister au séminaire pour le faire. L'exposé traitait de l'approche de la Grèce par rapport à la Convention AFS, que la Grèce a ratifiée, et aussi, par rapport au Règlement (CE) No 782/2003, la Grèce étant un État membre de l'UE. La législation grecque, traduite en anglais, a été distribuée aux participants dans le cadre de cet exposé.

37. Le deuxième exposé du troisième jour, dernier jour du séminaire, a été donné par **M. Alexander Burgel**. M. Burgel, en sa qualité de consultant freelance, mais qui, comme indiqué plus haut, a travaillé dans le passé avec les Autorités des Pays-Bas, a donné un exposé intitulé 'Mettre en œuvre la Convention AFS – L'approche nationale des Pays-Bas'. M. Burgel, dans son exposé, a souligné le fait que les Pays-Bas n'ont pas encore ratifié la Convention AFS. Toutefois, il a expliqué en quoi consistait le travail de préparation qu'ils ont entrepris à date pour le faire dès que possible. Au cours de son exposé, M. Burgel a également rappelé le fait que les Pays-Bas sont aussi un État membre de l'UE, et doivent par conséquent, satisfaire au Règlement (CE) No 782/2003.

38. **M. Edward Kleverlaan** de l'OMI a donné l'exposé suivant, qui a été le dernier de ce séminaire, et intitulé 'Vers la ratification de la Convention AFS: étapes et facteurs clés'. M. Kleverlaan, qui le premier jour a également donné son premier exposé sur la Convention AFS, avait dû reporter son deuxième exposé au troisième jour en raison du manque de temps le premier jour. M. Kleverlaan a expliqué de manière très détaillée en quoi consistent les Articles de la Convention qui ont trait au processus de ratification, et a également distribué de la documentation à l'appui, y compris des exemplaires type de formulaires et autres documents.

39. Pour conclure le séminaire, un petit groupe de discussion, comprenant M. Edward Kleverlaan de l'OMI, M. Michal Wieczorkiewicz de la CE et le Président s'est formé. Avec la pleine participation des participants et des autres intervenants, le groupe a abordé le sujet final et majeur, à savoir 'Leçons tirées, analyse et prochaines étapes'. Les questions et commentaires ont été très nombreux. Certains délégués ont fait part de leur grande préoccupation au sujet de la mise en œuvre du Règlement (CE) No 782/2003 au 1^{er} janvier 2008 applicable à tous les navires entrant dans les ports de l'UE, alors que d'autres délégués se sont ouvertement engagés à retourner dans leur capitale, et, compte tenu de ce qu'ils avaient appris lors de ce séminaire, à plaider de manière très favorable en faveur d'une ratification prompte de la Convention AFS par leur gouvernement.

40. La liste complète de chaque exposé est fournie en **ANNEXE VI**.

ÉVALUATION DU SÉMINAIRE

41. À la fin du séminaire, il a été demandé aux participants de répondre à un questionnaire d'évaluation préparé par le REMPEC visant à recueillir leurs impressions sur/leur évaluation du

séminaire, et aussi à leur permettre de faire des suggestions qui pourraient être prises en compte dans le cadre de futures activités du Centre.

42. Aux fins d'obtenir une évaluation objective du séminaire, le questionnaire d'évaluation, qui figure en **ANNEXE IV**, n'a pas mentionné le nom des participants.

43. Sur les 28 participants, 22 (76%) ont remis leur questionnaire d'évaluation dûment rempli. Une synthèse des réponses est fournie en **ANNEXE V**.

44. À la question de savoir si le séminaire a répondu à leurs attentes, 55% des participants ont répondu qu'il a dépassé leurs attentes, alors que 45 % des participants ont répondu qu'il a plus ou moins répondu à leurs attentes. En ce qui concerne les exposés, 55% des participants ont déclaré qu'ils ont été 'Très satisfaisants', 32%, 'Satisfaisants', alors que 13% des participants ont déclaré qu'ils ont été 'Plutôt satisfaisants'. En ce qui concerne la durée des exposés, 82% des participants ont déclaré qu'elle a été 'Adéquate', alors que 13% ont déclaré qu'elle a été 'Trop longue', et 5%, 'Pas assez longue'. Il a également été demandé aux participants s'ils ont acquis de nouvelles connaissances grâce au séminaire, et 68% ont répondu 'Énormément' alors que 27% ont répondu 'Quelques unes' et seulement 5%, 'Pas assez'. 64% des participants ont indiqué que les connaissances qu'ils ont acquises lors de ce séminaire les aideront 'Énormément' dans les travaux qu'ils mènent actuellement, tandis que 36% ont indiqué qu'elles les aideront 'De manière suffisante'. Dans des manifestations de ce type, le temps est toujours considéré comme un facteur clé. Quand il a été demandé aux participants s'ils ont eu assez de temps pour poser leurs questions, 95% ont répondu 'Oui', alors que seulement 1 participant (5%) a répondu 'Non'. Tous les participants (100%) ont convenu que le fait d'avoir pu rencontrer leurs homologues de la région méditerranéenne s'est avéré très utile. Il y a eu aussi un certain nombre de commentaires mis en avant. Lorsqu'il a été demandé aux participants s'il y avait d'autres questions ou sujets qui auraient dû être traités lors de ce séminaire, 13 d'entre eux (59%) ont fait part de leurs commentaires. 'Assistance technique', 'Méthodes d'évacuation sûres des déchets de TBT', 'Cours de formation pour mise à niveau destinés aux fonctionnaires des autorités portuaires/environnementales' et 'Méthodes d'échantillonnage' sont autant de questions qui en font partie. Enfin, il a été demandé aux participants s'ils avaient d'autres commentaires d'ordre général à faire, et 12 d'entre eux (55%) en ont fait. De manière générale, leurs commentaires ont été très encourageants et positifs. De nombreux participants disent avoir apprécié, et se sont déclarés satisfaits de la bonne organisation du séminaire, et ont exprimé leurs remerciements au REMPEC et aux Autorités égyptiennes.

CONCLUSION

45. Les impressions recueillies auprès des participants et des intervenants, aussi bien pendant le séminaire qu'après, ont été très encourageantes et très positives. Les participants ont participé très activement pendant le séminaire en posant de nombreuses questions, et en faisant des commentaires après chacun des exposés. Parfois, les discussions se sont poursuivies pendant les pauses café et les pauses déjeuner. Le fait que, grâce aux autorités égyptiennes, une interprétation simultanée en langue arabe des exposés et débats était assurée a énormément aidé les participants à participer plus activement à ce séminaire.

46. Compte tenu de ces impressions positives qui ont été recueillies, il est clair que les objectifs du séminaire ont été pleinement atteints. Faisant référence en particulier à un des objectifs, à savoir, le fait de se familiariser avec le Règlement (CE) No 782/2003 et ses implications pour les navires entrant dans les ports de l'UE après le 1^{er} janvier 2008, les participants qui, à la fin du séminaire ont été parfaitement au courant de ces exigences réglementaires, ont très fortement exprimé leur préoccupation au sujet du fait que leurs flottes nationales ne pourront satisfaire aux prescriptions relatives à la Convention AFS/ au Règlement de l'UE avant le 1^{er} janvier 2008, et par conséquent, ne pourront concrètement être opérationnelles dans un quelconque port de l'UE.

47. En conclusion, le séminaire a été considéré comme une grande réussite.

ANNEX(E) I

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIA / ALGERIE

BENYELLES Abderrahim

Sous Directeur de la Navigation Maritime
Ministère des Transports
Direction de la Marine Marchande
1 Chemin Ibn-Badis El Mouiz (Ex. Poirson)
El Biar 16 406
Alger

Tel: +213 (21) 92 98 81
+213 (21) 92 09 31
+213 (21) 92 98 63

Mobile: +213 63 37 79 83

Fax: +213 (21) 92 60 96
+213 (21) 92 98 94

E-mail: benyelles@ministere-transport.gov.dz

BOUZAHER Abdelhakim

Chargé de cours
L'Institut Supérieur Maritime de Bouismail
BP 61
Bouismail

Tel: -

Mobile: +213 62 07 75 94

Fax: -

E-mail: hakimbouzaher@yahoo.fr

EGYPT / EGYPTE

NOBAR Fayez

Vice-Chairman
Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS)
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 0051

Mobile: +20 12 341 5669

Fax: +20 3 487 5633

E-Mail: chairman@eafms.com
infocenter@eafms.com
moh_tg@hotmail.com
eafms_egypt@yahoo.com

EGYPT / EGYPTE cont.

KHATAB Mohamed Elsayed

Head of Convention Department
Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS)
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 0051
Fax: +20 3 483 7627
E-Mail: infocenter@eafms.com

HOSNY Abdel-Monem

GM of Environmental Development Department
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 MisrHelwan El-Zyra'ee Road
Maadi Cairo

Tel: +20 2 52 56 452 – ext:7612
Mobile: -
Fax: +20 2 52 56 494/52 56 475
E-Mail: hosny2001@yahoo.com

MAHMOUD Ismail

General Director
Special Assignments & Environmental Disasters
Management Division
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 MisrHelwan El-Zyra'ee Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 2 52 56 491
Mobile: +20 012 794 35 24
Fax: +20 2 52 56 494
E-Mail: mahismster@gmail.com

KOREISH Kossay

Environmental Officer
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 MisrHelwan El-Zyra'ee Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 2 52 56 491/2
Mobile: -
Fax: +20 2 52 56 494
E-Mail: kkoreish@yahoo.com

SHETA Ahmed

Environmental Disaster Mangement Director
Deputy National Coordinator
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 MisrHelwan El-Zyra'ee Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 2 52 56 491/2
Mobile: +20 10 38 24 600
Fax: +20 2 52 56 494
E-Mail: ahmed_sheta@hotmail.com

EGYPT / EGYPTE cont.

ELARABY Mahmoud Ahmed

Specialist
National Navigation Co.
4 El Hegaz Street, Roxy
Cairo

Tel: +20 2 45 60 495
Mobile: +20 010 122 38 20
Fax: +20 2 45 26 171
E-Mail: mahismster@gmail.com

ABD ELMONIEM ABD ELMAKSOUH Soad

Manager
Maritime Transport Sector
4 Ptolemy Street
Alexandria

Tel: +20 3 484 20 58
Mobile: -
Fax: +20 3 484 21 19
E-Mail: mmt@inds.net.eg

KAMIS Moustafa

Engineering

Egyptian Authority for Maritime Safety
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 63 50
Mobile: -
Fax: +20 3 483 76 27

SALEH Sameh

Head, Info Centre
Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS)
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 63 50
Mobile: -
Fax: +20 3 483 76 27
E-Mail: infocentereafms@yahoo.com

Mohamed Elsamed Abd-Alsalam OSMAN

Assistant Head, Info Centre
Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS)
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 63 50
Mobile: -
Fax: +20 3 483 76 27
E-Mail: othmaan@msn.com

EGYPT / EGYPTE cont.

YAKOUT Moustafa

Engineer
Egyptian Authority for Maritime Safety (EAFMS)
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 3 483 63 50
Mobile: -
Fax: +20 3 483 76 27

MOHAMED HANAFY Waleed

Maritime Transport Sector
4 Ptolemy Street
Alexandria

Tel: +20 3 484 058
Mobile: +20 012 755 542
Fax: +20 3 484 21 19
E-Mail: mmt@inds.net.eg

MEHREM Mohamed Mosad

Professor
Arab Academy for Science and Technology
Adbel Salam Aref Street
Alexandria

Tel: +20 3 4800455
Mobile: -
Fax: +20 3 480 8300
+20 3 480 9200
E-mail: attcegypt@link.net

ITALY / ITALIE

MENEGHETTI Paolo

Commander
Safety of Navigation Department
Italian Coast Guard Headquarters
Ponte dei Mille
Genoa

Tel: +39 10 251 8154
Mobile: +39 34 05 68 37 00
Fax: +39 10 247 8245
E-Mail: 007@sicnavge.it

JORDAN/LA JORDANIE

AL-DABBAS Omar

Head of International Conventions & Maritime Organisation Division
Jordan Maritime Authority
Al-Rasheed Street
Aqaba

Tel: +962 (3) 201 58 58 – Ext: 118

Fax: +962 (3)203 15 53

E-mail: jma@go.com.jo
omaraldabas@yahoo.com

AL-MOHRABI Salim

Head of Permitting & EIA Section
Aqaba Special Economic Zone Authority
Sherief Hussein Street
PO Box 2503, Aqaba 77110

Tel: +962 (3) 209 1000 ext. 2284

Fax: +962 (3) 209 1021

E-mail: smoghrabi@aseza.jo

LEBANON / LIBAN

BAYDA Amer

Head of Maritime Navigation Department
Directorate General of Land and Maritime Transport
Rue George Picot
Beirut

Tel: +961 1 37 27 68

Fax: -

Mobile: +961 (3) 583 424

E-mail: amerr-baa@hotmail.com

AL-MAWLA Mohamed

Officier du Port de Beyrouth
Ministere du Transport
Port of Beirut
Beirut

Tel: +961 1 564 946

Fax : +961 1 584 447

Mobile: +961 (3) 300 671

MOROCCO / MAROC

BOUGHALEB Mohamed

Chef du Quartier Maritime de Mohammedia
Direction de la Marine Marchande
Ministere de l'Equipement et du Transport
Delegation des Affaires Maritimes
Port de pêche Mohammedia

Tel: +212 (23) 30 01 14
Fax: +212 (23) 30 01 14
E-mail: bougha_moha@yahoo.fr

KHALIFI Mohamed

Chef du Quartier maritime de Jorf Lasfar
Direction de la Marine Marchande
Delegation des Affaires Maritimes d'El Jadida – El Jadida
Rue Alaouine - Residence Rida Allah Immeuble A, Appt. 4
EL JADIDA

Tel: +212 (23) 34 51 90
Fax: +212 (23) 34 51 90

PALESTINE AUTHORITY/AUTORITE PALESTINIENNE

HUSSEIN Reyad

General Director of Environment of Maritime Safety
Palestinian Seaports Authority
Al Rasid
P.O. Box 1105
Gaza

Tel: +972 (08) 282 67 37
Mobile: +972 05 99 402 115
Fax: +972 (08) 282 67 47
Email: reyad1105hotmail.com

SYRIA / SYRIE

AL KHATEB Mazen

Director of Administrative and Legal Affairs Directorate
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505
Al Gazair Street
Lattakia

Tel: +963 41 473 876 / 472 593
Mobile: +963 94 48 23 998
Fax : +963 41 475 805
E-mail: danco@net.sy

SYRIA / SYRIE cont.

SULEIMAN Alaa

Director of Marine Inspection
General Directorate of Ports
PO Box 505
Al Gazair Street
Lattakia

Tel: +963 41 473 876 / 472 593
Mobile: +963 41 475 805
Fax : +963 944 578 290
E-mail: danco@net.sy
gdp-ins@syrianports.com

TUNISIA / TUNISIE

FERSI Mohamed

Chargé de la Formation Maritime
Ministère du Transport
Avenue du 7 novembre près de l'aéroport Tunis-Carthage
Tunis 2035

Tel: +216 (71) 806 362
Fax: +216 (71) 806 413
Email: mohamedfersi.1960@voila.fr

HATEM Feki

Marine Affairs Inspector
Merchant Marine General Directorate
Ministère du Transport
Avenue du 7 novembre près de l'aéroport Tunis-Carthage
Tunis 2035

Tel: +216 (71) 806 362
Fax: +216 (71) 806 413
Email: hatemfekih@yahoo.fr

TURKEY / TURQUIE

BAYLAN Unal

Maritime Expert
Undersecretariat for Maritime Affairs (UMA)
Department of Marine Environment
GMK Bulvari No.128
06570 Maltepe – Ankara

Tel: +90 (312) 232 3850 ext. 2512
Fax: +90 (312) 231 3306
Email: unalbaylan@denizcilik.gov.tr

TURKEY / TURQUIE cont.

YAKUT Ahmet

Head of Marine and Coastal Zone Management
Ministry of Environment and Forestry
Marine and Coastal Management Department Floor No 21/B
Mediterranean and Aegean, Sögütözü Caddesi No 14 E
Ankara

Tel: +90 (312) 207 66 50
Fax: +90 (312) 207 66 95
Email: ahmetyakuttr@yahoo.com

ANNEX(E) II

LIST OF LECTURERS

LISTE DES CONFERENCIERS

TEN HALLERS-TJABBES Cato

CaTO Marine Ecosystems
Oosterweg 1, 9995 VJ Kantens
NL & Royal Netherlands Institute for Sea Research (NIOZ)
P.O. Box 59, 1790 AB den Burg
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (0) 222 369 574/595 551 772
Fax: +31 (0) 222 319 674
E-mail: cato@nioz.nl

MEHREM Mohamed

Chairman
Egyptian Environmental Researches & Studies Co.
El Concored – El manshia – El Gorpha el tagaria
Alexandria
Egypt

Tel: +2 03 480 8300
Fax: +2 03 480 9200
E-mail: attcegypt@link.net
dr.mehrem@link.net

KLEVERLAAN Edward

Technical Officer
Marine Environment Division
International Maritime Organization (IMO)
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (0) 20 7587 3122
Fax +44 (0) 20 7587 3210/3261
E-mail: ekleverlaan@imo.org

WIECZORKIEWICZ Michal

Policy Officer
Directorate General Transport & Energy
Unit G1 Maritime Transport Policy & Maritime Safety
European Commission
Rue de Mot 28
BE-1049 Brussels
BELGIUM

Tel: +32 (2) 29 86819
Fax: -
E-mail: Michal.WIECZORKIEWICZ@ec.europa.eu

HUNTER Julian

Product Regulatory Affairs Manager
International Paint Ltd.
Stoneygate Lane, Felling
Gateshead, Tyne & Wear
NE10 0JY
UNITED KINGDOM

Tel: +44 191 401 22 94
Fax: +44 191 401 23 93
E-mail: Julian.Hunter@internationalpaint.com

LAMPROPOULOS Vasileios

Superintendent Engineer
Thenamaris Ships Management
16 Athinas Street
Athens
GREECE

Tel: +30 210 8909 538
Fax: +30 210 8909 512
E-mail: v.lampropoulos@thenamaris.com

DE VRIES Meindert Bert

HSE Manager
Netherlands' Shipbuilding Industry Association
P.O. Box 138
2700 AC Zoetermeer
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (0) 79 35 31 165
Fax: +31 (0) 79 35 31 155
E-mail: b.devries@vnsi.nl

GRJOTHEIM Sille

Senior Engineer
Class Services & Newbuilding
Det Norske Veritas (DNV)
Veritasveien 1
Hovik
NORWAY

Tel: +47 6757 9431
Fax: +47 6757 9911
E-mail: Sille.Grjotheim@dnv.com

BURGEL Alexander

Consultant
F. Versterlaan 29
2343 RV Oegstgeest
THE NETHERLANDS

Tel: +31 71 5172 832
Fax: -
E-mail: burgel@casema.nl

ANNEX(E) III

LIST OF LECTURERS

LISTE DES CONFERENCIERS

TEN HALLERS-TJABBES Cato

CaTO Marine Ecosystems
Oosterweg 1, 9995 VJ Kantens
NL & Royal Netherlands Institute for Sea Research (NIOZ)
P.O. Box 59, 1790 AB den Burg
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (0) 222 369 574/595 551 772
Fax: +31 (0) 222 319 674
E-mail: cato@nioz.nl

MEHREM Mohamed

Chairman
Egyptian Environmental Researches & Studies Co.
El Concored – El manshia – El Gorpha el tagaria
Alexandria
Egypt

Tel: +2 03 480 8300
Fax: +2 03 480 9200
E-mail: attcegypt@link.net
dr.mehrem@link.net

KLEVERLAAN Edward

Technical Officer
Marine Environment Division
International Maritime Organization (IMO)
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (0) 20 7587 3122
Fax +44 (0) 20 7587 3210/3261
E-mail: ekleverlaan@imo.org

WIECZORKIEWICZ Michal

Policy Officer
Directorate General Transport & Energy
Unit G1 Maritime Transport Policy & Maritime Safety
European Commission
Rue de Mot 28
BE-1049 Brussels
BELGIUM

Tel: +32 (2) 29 86819
Fax: -
E-mail: Michal.WIECZORKIEWICZ@ec.europa.eu

HUNTER Julian

Product Regulatory Affairs Manager
International Paint Ltd.
Stoneygate Lane, Felling
Gateshead, Tyne & Wear
NE10 0JY
UNITED KINGDOM

Tel: +44 191 401 22 94
Fax: +44 191 401 23 93
E-mail: Julian.Hunter@internationalpaint.com

LAMPROPOULOS Vasileios

Superintendent Engineer
Thenamaris Ships Management
16 Athinas Street
Athens
GREECE

Tel: +30 210 8909 538
Fax: +30 210 8909 512
E-mail: v.lampropoulos@thenamaris.com

DE VRIES Meindert Bert

HSE Manager
Netherlands' Shipbuilding Industry Association
P.O. Box 138
2700 AC Zoetermeer
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (0) 79 35 31 165
Fax: +31 (0) 79 35 31 155
E-mail: b.devries@vnsi.nl

GRJOTHEIM Sille

Senior Engineer
Class Services & Newbuilding
Det Norske Veritas (DNV)
Veritasveien 1
Hovik
NORWAY

Tel: +47 6757 9431
Fax: +47 6757 9911
E-mail: Sille.Grjotheim@dnv.com

BURGEL Alexander

Consultant
F. Versterlaan 29
2343 RV Oegstgeest
THE NETHERLANDS

Tel: +31 71 5172 832
Fax: -
E-mail: burgel@casema.nl

ANNEXE IV

**Séminaire sur la Convention internationale sur le contrôle
des systèmes antisalissures sur les navires (Convention AFS)**

Le Caire, Egypte 24-26 avril 2007

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

1. Le séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?
- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Oui et au-delà des attentes | <input type="checkbox"/> |
| Conforme aux attentes | <input type="checkbox"/> |
| En dessous des attentes | <input type="checkbox"/> |
2. De façon générale, qu'avez-vous pensé du contenu et de la qualité des présentations ?
- | | | | |
|-----------|--------------------------|----------------|--------------------------|
| Excellent | <input type="checkbox"/> | Très bien | <input type="checkbox"/> |
| Bien | <input type="checkbox"/> | Pas assez bien | <input type="checkbox"/> |
3. Ce séminaire vous a-t-il permis d'accroître vos connaissances ?
- | | |
|-----------|--------------------------|
| Beaucoup | <input type="checkbox"/> |
| Un peu | <input type="checkbox"/> |
| Pas assez | <input type="checkbox"/> |
4. Les connaissances acquises pendant ce séminaire vous seront-elles utiles à l'avenir ?
- | | |
|----------|--------------------------|
| Beaucoup | <input type="checkbox"/> |
| Assez | <input type="checkbox"/> |
| Non | <input type="checkbox"/> |
5. Pensez-vous que la durée du séminaire et des présentations était bonne ?
- | | |
|----------------------|--------------------------|
| La durée était bonne | <input type="checkbox"/> |
| Trop longue | <input type="checkbox"/> |
| Pas assez longue | <input type="checkbox"/> |

6. Avez-vous eu suffisamment de temps pour les questions ?

Oui

Non

7. A votre avis, le séminaire aurait-il du couvrir d'autres sujets ?

8. Pensez-vous que rencontrer des collègues d'autres administrations maritimes était utile ?

Oui

Non

9. De façon générale, êtes-vous satisfaits par le séminaire ?

Très satisfait

Satisfait

Pas satisfait

10. D'autres commentaires? _____

ANNEXE V

Séminaire sur la Convention internationale sur le contrôle des systèmes antisalissures sur les navires (Convention AFS)

Le Caire, Egypte 24-26 avril 2007

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Le contenu de ce stage a-t-il répondu à vos attentes ?

Au delà de mes attentes	55%
Plus ou moins équivalent à mes attentes	45%
En deçà de mes attentes	-

2. De façon générale, comment jugez-vous le contenu et la qualité des conférences et présentations ?

Très bon	55%
Bon	32%
Plutôt bon	13%
Pas assez bon	-

3. Avez-vous acquis de nouvelles connaissances durant ce stage ?

Beaucoup	68%
Quelques unes	27%
Pas assez	5%

4. Pensez-vous que les nouvelles connaissances acquises durant ce stage vous aideront dans votre travail quotidien ?

Très souvent	64%
Quelques fois	36%
Jamais	-

5. Pensez-vous que la durée des conférences et présentations était adéquate ?

Plutôt adéquate	82%
Trop longue	13%
Trop courte	5%

6. Avez-vous eu assez de temps pour poser vos questions ?

Oui	95%
Non	5%

7. Commentaires

13 commentaires reçus.

8. Pensez-vous qu'il était intéressant de rencontrer d'autres responsables de la région méditerranéenne ?

Oui	100%
Non	-

11. De façon générale, êtes-vous satisfait de ce stage ?

Très satisfait	59%
Satisfait	41%
Insatisfait	-

12. Commentaires

12 commentaires reçus.

ANNEXE VI

SEMINAIRE SUR LA CONVENTION AFS

Le Caire, Egypte, 24-26 avril 2007

Liste des Presentations

01	L'Impact des systèmes antisalissure sur l'environnement	Dr. Cato ten Hallers-Tjabbes Consultant
02	Effets des déchets générés par les systèmes antisalissure sur la région côtière d'Alexandrie	Dr. Mohamed Mehrem AASTMT, Egypte
03	La Convention Internationale de 2001 sur le contrôle des systèmes antisalissure nuisibles sur les navires	M. Edward Kleverlaan OMI
04	Convention AFS – L'approche de l'UE Reglement de l'UE (CE) No 782/2003 interdisant les composés organostanniques sur les navires	M. Michal Wieczorkiewicz CE- DG-TREN
05	Peintures antisalissure – Techniques et Environnement – Le point de vue des fabricants de peintures	Dr. Julian Hunter Fabricants de peintures
06	Implications pour les propriétaires de navires	Dr. Vassilis Lampropoulos Thenamaris Ships Management Inc.
07	Systems antisalissure: implications pour les chantiers navals	M. Bert de Vries Netherlands' Shipbuilding Industry Association
08	La perspective des sociétés de classification – Visites et délivrance de certificats	Mme. Sille Grjotheim DNV
09	Résolution MEPC 104 & 105 – Conformité et Inspection des navires – Lignes directrices pour les inspecteurs chargés du contrôle par l'Etat du port	M. Alexander Burgel Consultant
10	Projet de lignes directrices et de procédures relatives a l'enlèvement sur et à l'évacuation définitive des déchets générés par les systèmes antisalissure	Dr. Cato ten Hallers-Tjabbes Consultant
11	Mettre en œuvre la Convention AFS: L'approche nationale grecque	Capitaine Joseph Zerafa pour la Garde côtière grecque Grèce
12	Mettre en œuvre la Convention AFS: L'approche nationale des Pays-Bas	M. Alexander Burgel Consultant
13	Vers la ratification de la Convention AFS: étapes et facteurs clés	M. Edward Kleverlaan Consultant